

PÉTITION

L'abolition du poste de lieutenant-gouverneur

Considérant que plus de 85% de la population du Québec s'oppose à la monarchie;

Considérant que la fonction de lieutenant-gouverneur symbolise un pouvoir colonial, archaïque et désuet;

Considérant que le lieutenant détient des pouvoirs de désaveu et de renvois, contraires aux valeurs d'une société démocratique;

Considérant que le lieutenant-gouverneur a déjà, dans l'histoire du Québec, exercé ces pouvoirs ou envisagé de les exercer;

Considérant qu'il en coûte plus de 1 million de dollars par année aux Québécoises et Québécois pour financer cette fonction;

Considérant que cet argent pourrait être investi ailleurs dans les missions essentielles à l'État québécois;

...Les soussignés, demandent à l'Assemblée nationale :

de prendre, aussitôt que possible, les mesures visant à abolir le poste de lieutenant-gouverneur.

PRÉNOM et NOM, en lettres carrés (Requis)	ADRESSE (Requis)	SIGNATURE (Requis)	COURRIEL (Optionel)

Nom et adresse de l'organisme : RPS (Rassemblement pour un pays souverain), C.P. 306, succursale C, Montréal, (Québec), H2L 4K3, www.rpsquebec.qc.ca,

Nom du pétitionnaire : Benoît Roy, président du Rassemblement pour un pays souverain.